



SNASUB-FSU

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire
Universitaire et des Bibliothèques



Collèges, lycées, GRETA, EREA, établissements d'enseignement supérieur,
rectorats, DSSEN, CIO, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires,
bibliothèques, Jeunesse et sports : **des syndicalistes engagé-e-s au quotidien**

Ne restez pas isolé-e, adhérez au SNASUB-FSU !

A la découverte du SNASUB-FSU

Le SNASUB-FSU est le syndicat national de l'administration scolaire, universitaire et des bibliothèques.

Il syndique les personnels administratifs, techniques et des bibliothèques, titulaires ou contractuels qui travaillent au service de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, dans des établissements du ministère de la Culture.

Le SNASUB dispose de plusieurs centaines d'élu-es du personnel aux niveaux ministériels, académiques ou dans les établissements.

Même si les CAP nationales, académiques ou d'établissements ont été dessaisies de leurs compétences en matière de mobilité et d'examen des promotions, nous continuons d'y représenter inlassablement les collègues.

Rejoindre le SNASUB c'est :

Intégrer un réseau de collègues dont le but est de rompre avec l'isolement des personnels par l'information régulière et la solidarité active.

Participer à la nécessaire défense de nos missions et de nos statuts.

Affirmer que nos métiers doivent être reconnus par des mesures concrètes de revalorisation (augmentation des salaires, requalification des emplois et promotion des personnels...)

Faire entendre la voix des personnels hors enseignants au plus haut niveau (Etat, ...).

Le SNASUB agit pour :

La défense du statut de la Fonction publique et le respect des statuts particuliers et des missions,

La refonte générale de la grille de la Fonction publique, partant d'un minimum de 1500 euros par mois ; et dans l'immédiat : 40 points d'indice pour tous,

La réindexation des salaires sur les prix et augmentation, comme première mesure de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, de 10 % de la valeur du point d'indice, l'intégration des primes dans les salaires après leur revalorisation au taux moyen,

Des carrières linéaires pour tous les corps (un seul grade dans chaque corps), afin de supprimer le verrou des passages « au choix » d'un grade à l'autre et permettre ainsi à chacun(e) d'atteindre l'indice terminal de son corps, sans barrage, avant la fin de sa carrière,

Des créations de postes, de toutes catégories, (y compris de titulaires-remplaçants) pour tous les types d'établissement, pour faire face à l'accroissement des charges de travail,

L'arrêt du recrutement de non-titulaires, la résorption des personnels hors – statut et la transformation des crédits servant à rémunérer les non-titulaires en postes budgétaires,

Le retrait du décret sur l'évaluation,

Le rétablissement du régime de retraite des fonctionnaires d'avant 2003 et la défense du système de protection sociale,

35 heures hebdomadaires pour tous avec maintien des acquis, sans annualisation ni flexibilité.

Le SNASUB vous informe et vous accompagne, vous pouvez prendre contact par mail snasub.fsu.grenoble@snasub.fr.